

TYPOGRAPHIQUES

NADA

Hull

SUSSEX

OTTAWA

MARCHE, HULL

PRESSIONS

LES, QUE:

Cartes de visite, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes,

Placards, Lettres funéraires, etc., etc.

OUR AVOCATS

de plaider, Arbitrages, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiats, Inscriptions, etc., etc.

NOTAIRES

de plaider, Arbitrages, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiats, Inscriptions, etc., etc.

et Les Commissaires

de plaider, Arbitrages, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiats, Inscriptions, etc., etc.

UISSIER

-TRESORIERS

tion, habétique d'electeurs

ROUT

PAPIER

DES

RES BAS

avoyés par la Post on toute spéciale et lai.

MENTS:

ien, par an, \$3.0

LL hebdom, do \$1.1

est invariablemeu

de Pblicité

TAIRE.

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$3, do do quatre mois. 1.00 do do un mois..... 0.25 Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10 Tout les jours..... 0.05 Trois fois par semaine..... 0.06 Une fois la semaine..... 0.05 A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 28 Juin 1884

QUESTIONS DU JOUR

LA FÊTE ST JEAN-BAPTISTE A MONTRÉAL

L'ÉDIFICE NATIONAL

Mercredi, immédiatement après la procession, eut lieu la pose de la première pierre de l'édifice national.

Une estrade avait été élevée sur la rue Craig, à quelques pas de la rue Gosford, et plusieurs milliers de personnes se rassemblèrent à cet endroit pour assister à la cérémonie.

Sur l'estrade on remarquait Mgr Fabre, entouré d'un nombreux clergé, et MM. Loranger, Thibaut, Resther, Lareau, Chapleau, Sénécal, Lacoste, Beaudry, Boivin, Allard, Roy, Parent, Enard, Perreault, Mercier, Saint-Louis, Beauvieux, Wurtele, Taillon, Labelle, etc.

Mgr Fabre qui devait repartir dans l'après-midi même pour sa tournée pastorale, commença immédiatement la cérémonie qui eut lieu suivant le rite ordinaire.

LE CARROUSEL

Après la procession et la pose de la première pierre du monument national, vers six ou sept heures, près de vingt mille personnes se rendirent sur le terrain de l'Exposition où avait lieu le carrousel.

A sept heures et demie, la foule couvrait toutes les estrades et à huit heures quarante, les chevaliers arrivèrent sur la piste, précédant le roi qui fit son entrée au milieu des acclamations enthousiastes des spectateurs.

Après avoir pris place sur le trône splendidement décoré qui avait été élevé du côté sud, en face de la grande tribune, le roi donna le signal du carrousel.

Trente deux seigneurs, excellents cavaliers, avaient été choisis pour exécuter les exercices équestres sous la direction de M. Gabriel Des Georges.

Le grand quadrille équestre de

L'Ecole de cavalerie de Saumur a été exécuté en partie.

Les armures, cotes de mailles, etc., lançaient mille feux sous les rayons de la lumière électrique qui illuminait à giorno le dais et toute la Cour.

Les pavillons fixés à la botte et retenus au bras des chevaliers, produisaient l'effet le plus gracieux, et les bravos de la foule ont accueilli constamment les héros de la soirée.

Détail non prévu dans le programme mais qui a eu son effet, malgré l'anachronisme: vers neuf heures et demie, Champlain et ses compagnons ont fait leur apparition sur le terrain et sont allés présenter leurs hommages au roi Louis IX, puis ont pris place sur les marches du trône d'où ils ont assisté au carrousel.

Vers onze heures Sa Majesté, sur le conseil de son grand connétable, a mis fin au carrousel, et la foule est revenue à la ville, enchantée de cette soirée d'un cachet tout moyen-âge.

LE BANQUET

La journée d'avant-hier a été couronnée par le grand banquet national au Windsor. L'immense salle, ruisselante de l'éclat des lumières qui faisaient ressortir le luxe de son ameublement, n'avait guère besoin du secours d'une ornementation étrangère à sa propre richesse.

Un banquet au Windsor est toujours une affaire brillante. Mais celui d'avant-hier soir avait un cachet particulier de grandeur qu'il empruntait au caractère même de la démonstration, et qui faisait ressortir davantage le contraste que se sont plus à opérer les orateurs, entre le banquet de 1834 et celui du cinquantième.

Nous ne parlerons pas du menu qui faisait comme toujours honneur à la cuisine du Windsor, ni de la qualité des vins, nous constatons seulement la quantité des convives, un nombre de près de 500, qui se pressaient autour des tables et qui comprenaient le vrai cressus du panier de la société montréalaise et des distingués visiteurs qui sont allés assister à ces fêtes.

A la table d'honneur, présidait l'honorable juge Loranger, président de l'association Saint-Jean-Baptiste, ayant à sa droite Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, M. l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame; M. l'abbé Dauray, le lieutenant-colonel J. A. Ouimet, W. W. O'Gilvie, représentant la société Saint-André, etc, etc; et à sa gauche, Son Honneur le maire Beaudry, l'honorable J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat, l'honorable M. Laurier, les honorables juges Baby et Sicotte, l'honorable M. Wurtele, président de la Chambre de Québec, Jos Tassé, écrivain, M. P., l'honorable Géd. Ouimet, surintendant de l'éducation, le consul-général des Etats-Unis Stearns, C. O. Perrault, écrivain, vice-consul de France, etc., etc.

Après avoir fait honneur aux mets, les discours commencèrent. Nous ne ferons pas l'énumération des toasts. Nous nous bornerons à dire que tous les discours ont été excellents et inspirés par le plus pur patriotisme, dits avec chaleur et conviction, et accueillis par les salves d'applaudissements de l'auditoire.

Naturellement, le toast de la circonstance "A la fête du jour" a été la pièce de résistance. Proposé par le juge Loranger, et trouvant pour y répondre des interprètes comme l'honorable M. Chapleau et M. le juge Sicotte, il n'eut pas à être autrement.

L'honorable M. Chapleau s'est surpassé et a fait un discours qui, par le fond comme pour la forme, mérite de passer à la postérité avec ceux de nos meilleurs orateurs et écrivains. Nous doutons même qu'on ait jamais entendu ailleurs une éloquence aussi mâle, plus chaude, plus sympathique, plus vibrante de patriotisme animé et éclairé. Il a eu des mouvements qui soulevaient littéralement son auditoire.

Aussi a-t-il reçu les plus cordiales félicitations de ses amis lorsqu'il eut fini de parler. Le banquet s'est terminé à une heure très avancée, après avoir été marqué par le plus cordial entrain et la plus sincère confraternité.

PETITES NOTES

Sir John est parti, hier, pour la Rivière du Loup.

Aujourd'hui est le 47ème anniversaire du couronnement de la reine Victoria.

Les tireurs canadiens pour Wimbledon partiront aujourd'hui de Québec pour l'Angleterre.

Aujourd'hui à midi on a tiré 21 coups de canon de la pointe Nepean pour la célébration officielle de la fête de la Reine.

La cour de chancellerie a confirmé, hier, à Toronto, la décision du chancelier Proudfoot, en faveur de la ville d'Ottawa, contre la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique qui réclamait le paiement du bonus de \$100,000.

Le gouvernement a fait publier, hier, une proclamation imposant la quarantaine à tous les navires venant de Toulon et de Marseille, au Canada. La quarantaine est aussi imposée à tous les vaisseaux venant des mêmes ports et qui arrirentaient ailleurs avant d'arriver au Canada.

Une transposition faite, hier, par le metteur en page donne un sens drôlatique à la phrase "Disons de suite que ça été un très grand succès et que plus de 500 convives y ont assisté." Cette phrase aurait dû être placée à la suite de l'article précédent où nous parlions du grand banquet de la Saint Jean Baptiste à Montréal.

SOCIÉTÉ SAINT-PIERRE

PROGRAMME DE LA FÊTE

Les membres de la société Saint Pierre sont priés, ainsi que les différents messieurs invités, de se réunir à leur salle, rue Sussex, dimanche le 29 juin, à 8 heures du matin précises, pour répondre à l'appel de leur nom. Les membres quitteront leur salle à 8 heures 20 minutes dans l'ordre suivant: Commissaire-ordonnateur. Corps de musique de Ste-Anne. Les drapeaux. Les membres. Commissaire-ordonnateur. La bannière. MM. les invités et présidents de sociétés.

Le comité. La procession défilera par les rues Sussex, Clarence, Friel, Saint-Patrice jusqu'à l'église Sainte-Anne où une messe solennelle sera chantée par le chapelain de la

société M. l'abbé G. Bouillon. Le sermon de circonstance sera donné par Sa Grandeur Mgr Duhamel.

L'orgue sera tenu par M. Ernest Dionne. M. Octave Dionne présidera au chant.

La quête sera faite par des membres au profit de l'église Ste-Anne. Des sièges seront tenus à la disposition de MM. les invités.

Après la messe, les membres reprendront leurs rangs dans l'ordre ci-haut et passeront par les rues Saint-Patrice, Friel, Saint-André, Dalhousie, Saint-Patrice et Sussex jusqu'à leur salle où des discours seront prononcés.

Le public est invité à assister à cette messe. Les rangées de bancs de chaque côté du mur en bas, et les bancs des galeries sont à sa disposition.

Winton, Forsyth Co., N. C.—Messieurs,—Je désire vos offrandes sincères remerciements pour vos Amers de houblon. J'ai souffert de la dyspepsie pendant cinq ans, avant de commencer à faire usage de vos Amers de houblon il y a six mois. Ma guérison a été étonnante. Je suis pasteur de la première église méthodiste de cette ville, et toute ma congrégation peut témoigner des bons effets de vos Amers de houblon.

Votre tout dévoué, Rév. H. FERBEE.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour charbon, édifices publics" seront reçues jusqu'à Lundi, le 21 Juillet prochain pour

FOURNIR DU CHARBON

à tous les édifices publics fédéraux, ou à l'un quelconque de ces édifices. On pourra obtenir des devis, formules de soumission et tous autres renseignements nécessaires, en s'adressant à ce département dès et après le 24 courant. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 21 Juin 1884.

B. G.

Etoffes A Robes

Un lot spécial, (Job Lot) de 219 pièces. Vous jugerez vous-mêmes si nous les vendons à bon marché ou non.

Venez nous voir avant d'acheter vos Robes de Printemps. Conditions comptant. Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

& CO.

Vraie Boucherie

DANS LE STOCK DE

MARCHANDISES SECHES

DE

H. H. Pigeon & Cie., Lundi, 30 Juin

Ayant encore à cette période de l'année un grand stock de marchandises en magasin, nous sommes déterminés de le réduire, et avons pris les moyens en conséquence. Une réduction est faite sur chaque article, surtout sur les marchandises d'été. De GRANDS SACRIFICES sont faits sans COSIDERATION DU PRIX COUTANT. Pendant cette vente aucun échantillon ne sera donné et aucune marchandise envoyée sur approbation. STRICTEMENT COMPTANT.

H. H. PIGEON & CIE.,

551 RUE SUSSEX 551

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR,

Coin de la Rue George, Ottawa.